



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Décision fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant de l'office français de protection des réfugiés et apatrides au titre de l'année 2025**

### **Le secrétaire général assurant l'intérim du directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides,**

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n° 2024-759 du 7 juillet 2024 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2018 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et portant adaptation au poste de travail ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2024 fixant les conditions et les modalités de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2024 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides,

### **Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** – Le jury des concours externe et interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, organisés au titre de l'année 2025, est présidé par Monsieur François HURARD, Inspecteur général des affaires culturelles, et est composé de la façon suivante :

Monsieur	Rémy	GICQUEL	Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Madame	Soad	BABA AISSA	Attachée principale d'administration de l'Etat
Madame	Valérie	VIVIEN	Attachée d'administration hors classe de l'Etat

**Article 2** – En cas d'empêchement de Monsieur François HURARD, les fonctions de Président du jury sont assurées par Monsieur Rémy GICQUEL.

**Article 3** – Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés des concours externe et interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, organisés au titre de l'année 2025 :

Monsieur	Benoit	BARATHÉ	Attaché principal d'administrations parisiennes
Madame	Leïla	BENSHILA-KESEN	Attachée d'administration hors classe de l'Etat
Madame	Alice	COUTURIER	Attachée principale d'administration de l'Etat
Monsieur	Pascal	DE CAZENOVE	Attaché principal d'administration de l'Etat
Madame	Laurence	DUCLOS	Attachée d'administration hors classe de l'Etat
Monsieur	Joris	EBERHARDT	Attaché principal d'administration de l'Etat
Madame	Hamida	ECHIKR	Attachée d'administration hors classe de l'Etat
Madame	Chloé	FIASCHI	Attachée principale d'administration de l'Etat
Madame	Nathalie	FINCK	Attachée principale d'administration de l'Etat
Madame	Anne	FORLINI	Attachée principale d'administration de l'Etat
Monsieur	Kévin	ISELIN	Attaché principal d'administration de l'Etat
Monsieur	Martin	LABROUSSE	Attaché principal d'administration de l'Etat
Monsieur	Paul	LAURENS	Attaché d'administration de l'Etat
Monsieur	Guillaume	LEFEBVRE	Attaché d'administration hors classe de l'Etat
Madame	Cécile	MINE	Attachée principale d'administrations parisiennes
Madame	Marine	PATELOU	Attachée principale d'administration de l'Etat
Monsieur	Gary	ROUBEYRIE	Attaché principal d'administration de l'Etat
Madame	Céline	SEYER	Attachée d'administration hors classe de l'Etat
Madame	Estelle	TOUREAU	Attachée principale d'administration de l'Etat
Monsieur	Bertrand	VAN DEN ABEELE	Attaché principal d'administration de l'Etat

Fait à Fontenay-sous-Bois, le **9 MAI 2025**

**Mathieu MUGNIER**